

Le Plan de formation 2018 a été validée par toutes les OS sauf la CGT qui s'est abstenue.

3- Rapport d'activité 2017

La forme du rapport a été revue en 2017...et il y a **encore moins d'informations** que les années précédentes...mais **beaucoup plus de photos** (le DRFIP avec le Préfet, le DRFIP avec le délégué du Directeur général, le Directeur à une réunion, le Directeur à une autre réunion, la journée du patrimoine...). *

Ce rapport est aussi une **auto-congratulation** du Directeur quant aux réformes de structures, qu'on ne peut partager, évidemment. Moins de services, moins d'emplois, moins d'ouverture au public, moins de services au public, **ça peut réjouir un DRFIP mais certainement pas un syndicaliste...**

Bien évidemment, dans ce rapport 2017, **pas un mot sur les conditions de travail ou sur les RPS**...contrairement au rapports des années précédentes...ce sont sans doute les améliorations du rapport vantées par notre DRFIP !

*Les élus **FO DGFIP 67*** sont revenus sur les chiffres des **vacances d'emplois**. Car là aussi il y a un **problème**...déjà soulevé en 2017 (voir le compte-rendu du CTL du 18/05/17 sur notre site). En effet, le rapport dénombre une petite vingtaine de vacances d'emplois en C (et en B) au 31/12/2017. Mais comme il y a une CAPL fin d'année pour le mouvement des C au 01/03 (qui n'existera plus malheureusement), on sait que les vacances d'emplois sont beaucoup plus importantes...Là encore, la Direction a été incapable de nous dire d'où provenait ce chiffre (mais on nous a assuré qu'on aurait l'explication – on vous tiendra aussi au courant).

Pourtant, la DGFIP définit juridiquement ce qu'est une vacance d'emploi, donc ça ne devrait pas poser de problème, soulever de questions...

Décidément, ce rapport serait-il erroné sur plusieurs points (voir aussi point 2) ou la direction locale joue-t-elle avec les statistiques comme un jouer de bonneteau ???

4- Conditions de vie au travail : DUERP, PAP, TBVS, Baromètre social

Précision importante : **FO DGFIP** a toujours refusé cette terminologie de conditions de vie au travail pour ne parler que de **conditions de travail** car pour **FO** il ne s'agit pas de traiter les conséquences mais les causes !

Un membre de la Direction a quand même fini par reconnaître que « le manque d'effectif est la source de beaucoup de difficultés » et une augmentation des craintes par rapport à l'avenir des missions et des services dans lesquels les agents travaillent. Cependant, pour la direction locale, rien ne laisse présager des situations individuelles ou collectives de difficultés importantes ou graves dans l'un ou l'autre service.

5- Point sur la fin d'activité du PRD (Pôle de régularisation départementale)

La direction estime qu'il devrait rester 400 dossiers en fin d'année sur les 841 en stocks au 31/05.

Il y aura une réunion avec la DG le 18/06 pour savoir quelle sera la suite, notamment au regard des 3 PRD désignés au JO du 26/04. Le responsable actuel sera remplacé pour le visa par l'adjoint de la Division CFRF.

Les CAPL ayant lieu le 26, la direction décidera si les collègues du PRD participent au mouvement ou pas.

*Les élus **FO DGFIP 67*** ont questionné la direction sur d'éventuels départs anticipés avant la fin : ce n'est pas exclu... La direction doit aussi voir avec les services qui les accueilleront comment ils pourront gérer la vacance de plusieurs mois (arrivées prévues entre le 01/01/19 et la fin du 1^{er} semestre...ou pas du tout si retard).

*Les élus **FO*** ont également rappelé à la Direction son engagement moral par rapport aux retours dans les services après le PRD. La direction a répondu qu'elle respectera sa parole. Bien évidemment, *les élus **FO DGFIP 67*** en CTL et en CAPL B et A suivront tout cela de très près dans les jours et semaines à venir.

Au vu des discussions en CTL, **FO DGFIP 67** craint que la DG et notre DRFIP n'accélèrent le traitement des dossiers en les examinant à la va vite pour terminer le plus tôt possible. La DG réfléchit déjà à mettre des seuils de traitement différenciés des dossiers. L'adjoint du Pôle PiMAR a cru bon de préciser qu' "il faut voir de qui on parle" (pour suggérer que le PRD pourrait aller plus vite dans le traitement des dossiers) ; Nous lui avons rétorqué que **justement il s'agissait de fraude et d'évasion fiscale et qu'il ne fallait pas l'oublier** même si on différencie les comportements actifs et passifs.

Enfin, le directeur a relayé la déclaration du Ministre concernant une cellule de régularisation pour les entreprises mais sans avoir plus de précisions à donner à ce stade.

**Vos élus: José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Thierry HAUSSER,
Marie-Claire SAIDOU**